
RAPPORT DE L'ELABORATION DE LA SITUATION DE REFERENCE

Introduction

Le présent rapport traite de la situation de référence des indicateurs objectivement vérifiables du cadre logique du PAFEC II.

La collecte de données a concerné les indicateurs de l'objectif spécifique (effets) et des résultats (produits). Elle a été réalisée aussi bien au niveau des anciens que des nouveaux groupements. Certaines données ont été collectées lors de la formulation et d'autres pendant le premier semestre de 2011.

Les données ont été collectées au cours d'ateliers MARP (ISS et Proportionnal Piling) et d'enquêtes individuelles (suivis zootechniques, compte d'exploitation,...).

Il est important de signaler que certains indicateurs définis lors de la formulation ont été révisés avant le démarrage effectif des activités et d'autres pendant le premier semestre de la mise en œuvre du projet.

1. Situation de référence des indicateurs de l'objectif spécifique

1.1. Premier indicateur de l'objectif spécifique

En fin 2013, chez les ménages bénéficiaires, la fréquence des repas journaliers, en période de soudure, passe d'une moyenne de 1 à 2
--

Cet intitulé a été formulé en février 2010 lors de l'atelier MARP organisé dans le cadre de la formulation de la phase en cours du projet. Mais ces données ont été révisées et réajustées en septembre 2010. En fait, dans la zone d'intervention, les mois d'août et septembre correspondent au pic de la période de soudure (le stock alimentaire est épuisé et les cultures

n'ont pas encore atteint la maturité). L'idéal aurait été de collecter les données en août. Mais le risque d'avoir des informations biaisées concernant cet indicateur était très élevé à cause du mois de carême. C'est pourquoi la collecte a été organisée en septembre. Elle a eu lieu au cours de la première décade.

Outils et méthodes

Les ateliers MARP ont été organisés au niveau de deux anciens groupements (Kambila et Kalifabougou) et d'un nouveau (Torodo). Ils ont regroupé 97 productrices de différents ménages. Les informations collectées ont porté sur « **la fréquence des repas journaliers en période de soudure** »

Résultats

Sur les 97 productrices :

- 25 (soit 26%) ont moins d'un repas par jour ;
- 33 (soit 34%) ont un repas par jour ;
- 24 (soit 25%) ont deux repas par jour ;
- 15 (soit 15%) ont plus de deux repas par jour (trois en moyenne).

A la lumière de ces informations, le nombre moyen de repas par jour est de l'ordre de 1,4 et 60% des productrices n'atteignent pas cette fréquence. Ce taux est de 56% au niveau des anciens groupements contre 65% au niveau des nouveaux.

1.2. Deuxième indicateur de l'objectif spécifique

Pourcentage de femmes bénéficiaires ayant augmenté leurs revenus tiré de l'élevage d'espèces à cycle court

Cet indicateur a été défini lors de la formulation. Après analyse, l'équipe projet a jugé utile de le révisé afin de le rendre plus SMART. Pour cela, elle a organisé une enquête auprès des bénéficiaires directes.

Outils et méthodes

Une enquête individuelle a été organisée au niveau de cinq anciens groupements (Kambila, Sonityèni, Ngorongodji, Dougan et Kalifabougou) et de deux nouveaux (Sirakorobougou et Moribougoucoro). Elle a permis d'élaborer le compte d'exploitation des 14 productrices enquêtées sur la base des recettes et dépenses qu'elles réalisent dans le cadre de leur élevage d'espèces à cycle court.

Résultats

Les résultats de l'enquête ont montré que la moyenne des dépenses est de l'ordre de 11 845 f CFA. L'essentiel des ces dépenses est répartie entre l'achat d'animaux (18%), l'achat d'aliment (72%) et les soins vétérinaires (10%). Les recettes sont de l'ordre de 21 370 f CFA.

Le résultat moyen d'exploitation est de l'ordre de 9 525 f CFA. Ce résultat est de 21 795 f CFA chez les anciennes bénéficiaires contre une situation déficitaire de 2750 f CFA chez les nouvelles.

Sur la base de ces informations et compte tenu du taux d'augmentation des revenus des bénéficiaires de la première phase (102%), l'indicateur a été reformulé comme suit :

En fin 2013, le revenu net tiré de l'élevage d'espèces à cycle court par les bénéficiaires directs a augmenté de 150 % par rapport à la baseline.

2. Situation de référence des indicateurs du résultat 1

2.1.Premier indicateur du Résultat 1

A l'issue de la formulation, il était prévu que :

200 ménages assurent une couverture vaccinale régulière contre la maladie de Newcastle.

Par couverture vaccinale régulière, il faut entendre : « la vaccination automatique des poussins de 0 à 2 mois d'âge et au moins une fois par an celle du noyau reproducteur ». Après

analyse, l'équipe projet s'est proposée de l'ajuster et de le rendre plus SMART. A cet effet, des enquêtes ont été organisées auprès des bénéficiaires directes.

Outils et méthodes

Les enquêtes individuelles organisées pour la collecte des données ont porté sur la situation des vaccinations de 2010 et ont touché 79 productrices dont 51 anciennes et 28 nouvelles réparties entre les groupements de Yélékébougou, Zéala, Sonityéni, Dougan, Kalifabougou, Moribougoukoro, Kountou.

Les informations collectées ont concerné le nombre de bénéficiaires assurant automatiquement la vaccination des poussins de 0-2 mois d'âge et au moins une fois par an celle du noyau reproducteur.

Résultats :

Sur les 79 productrices enquêtées, 52 assurent une couverture vaccinale régulière (soit 65%).

Sur la base des informations collectées, l'équipe a reformulé l'indicateur selon le principe SMART comme suit :

En fin 2013, le pourcentage de bénéficiaires directs assurant une couverture vaccinale régulière contre la maladie de Newcastle passe de 65 à 95 %

2.2. Deuxième indicateur du Résultat 1

La productivité numérique (PN) par poule passe de 6 à 20 poulets exploitables/an en 2013

Outils et méthodes

Des enquêtes zootechniques ont été organisées pour connaître le nombre moyen de poulets produits annuellement par poule et atteignant l'âge de 5 mois (âge de consommation ou de commercialisation).

Résultats

Les résultats d'une première collecte de donnée réalisée lors de la formulation auprès d'un nombre restreint de productrices (moins d'une dizaine) montrent que la productivité numérique par poule et par an est de l'ordre de 6.

Vu la faible représentativité de l'échantillon enquêtée, l'équipe projet a organisé une seconde enquête au niveau de 4 anciens (Dougan, Kalifabougou, Ngorongodji et Sonityèni) et de 3 nouveaux sites (Niamana, Moribougoucoro et Sirakorobougou). Elle a touché 71 productrices. Les résultats obtenus montrent que la productivité numérique par poule et par an est de l'ordre de 17 (20 au niveau des anciens sites contre 13 dans les nouveaux sites). Ce chiffre semble être trop surestimé comparativement aux données bibliographiques du « manuel technique de production en aviculture villageoise de la FAO (Rome 2004/ P. 10, Tableau 1.4 : Paramètres de production et de reproduction par poule et par an selon différents systèmes) » qui donne les informations suivantes concernant le nombre de poussins survécus (exploitables) :

- En système d'élevage en liberté (extensif) : 2-3 ;
- En système d'élevage en liberté amélioré : 4-8 ;
- En système d'élevage semi-extensif : 10-12.

Pour avoir une référence plus fiable, une enquête zootechnique rapprochée est en cours auprès de 6 productrices réparties entre 2 sites différents (Kambila et Ngorongodji). L'analyse des données en fin d'année permettra déterminer avec exactitude cette situation de référence.

2.3.Troisième indicateur du Résultat 1

La productivité numérique (PN) par lapine passe de 5 à 15 lapereaux exploitables/an en 2013

Outils et méthodes : Enquête zootechnique

Des enquêtes zootechniques ont été organisées pour déterminer le nombre de lapereaux produits annuellement et atteignant l'âge de 3 mois (âge de consommation ou de commercialisation).

Résultats

La situation de référence à l'issue de la formulation était de 5 lapereaux exploitables par an. Ce chiffre proposé par le formulateur fait référence aux données récoltées au cours de sa longue carrière soit dans des projets qu'il a eu à exécuter au Nord-Togo et en RDC, soit d'enquêtes qu'il a réalisées dans plusieurs projets couplées avec celles provenant de rapports d'autres projets. Mais il devrait être « conforté » par une analyse un peu plus étoffée. C'est pourquoi l'équipe projet a réalisée une enquête zootechnique auprès d'un échantillon de productrices réparties entre 2 sites (Kalifabougou et Dougan). Les résultats de cette enquête ont montré que la productivité annuelle par lapine est de 17. Ce chiffre est proche des données indiquées dans « L'élevage du lapin en zone tropicale : Cuniculture Magazine- Volume 31, année 2004, page 8, Tableau 2 ». Dans ce document, la production annuelle par lapine est de 10-15 au Nigéria et 18-25 au Benin. Comparativement au contexte malien, cette situation s'explique par une taille de portée réduite à la naissance (5-6 lapins nés par mise bas) combinée avec une forte mortalité des lapins et un faible nombre de portées par année.

Sur la base de ces informations, l'indicateur a été révisé et reformulé comme suit :

La productivité numérique (PN) par lapine passe de 17 à 25 lapereaux exploitables/an en 2013
--

3. Situation de référence des indicateurs du résultat 2

3.1. Premier indicateur du Résultat 2

La commercialisation annuelle par le biais des intermédiaires commerciaux contractualisés atteint 12 000 poulets et 1 200 lapins
--

Outils et méthodes

La situation de référence de cet indicateur a été formulée lors de la formulation de la seconde phase du projet, sur la base d'une projection des prévisions de vente de 2010 qui était estimée à 2 500 volailles et 500 lapins. Après analyse, il fut nécessaire de l'ajuster et de le rendre plus SMART. A cet effet des investigations (consultation du registre, des rapports des animateurs, des rapports de la Responsable filière,...) ont été organisées pour déterminer le nombre de poulets et de lapins commercialisés annuellement par l'ensemble des bénéficiaires directes.

Résultats

A la fin de l'année 2010, près de 5 000 volailles ont été vendues par le biais des intermédiaires commerciaux, l'équipe projet a retenu ce chiffre comme situation de référence de la commercialisation des volailles. La proposition concernant les lapins n'a pas été modifiée.

Sur la base de ces données, l'indicateur a été reformulé comme suit :

En 2013, la commercialisation annuelle par le biais des intermédiaires commerciaux contractualisés atteint 15 000 poulets et 1 200 lapins

3.2. Deuxième indicateur du Résultat 2

Le taux de satisfaction des différents acteurs de la filière atteint au moins 70 %
--

Outils et méthodes

Lors de la formulation de la seconde phase, le pourcentage de bénéficiaires directs et intermédiaires satisfaits du système de commercialisation mis en place avec l'appui du projet était estimé à 10%. Une enquête plus étoffée auprès d'une quarantaine de bénéficiaires directes (dont 20 anciennes et 20 nouvelles) et 6 intermédiaires commerciaux a montré que ce taux est de l'ordre de 40%.

Résultats

Sur la base de ce qui précède, l'équipe projet a révisé l'indicateur et l'a ajusté selon le principe SMART comme suit :

En 2013, le taux de satisfaction des différents acteurs de la filière atteint au moins 80 %

4. Situation de référence des indicateurs du résultat 3

4.1.Premier indicateur du Résultat 3

Au moins 20 groupements de femmes sont fonctionnels en 2013

Outils et méthodes

Une enquête a été organisée sous forme de focus-group au niveau des 25 groupements féminins encadrés par le projet pour apprécier leur fonctionnalité sur la base des critères suivants :

- les membres de chaque groupement ont une vision commune ;
- au moins 80 % des membres sont à jour des cotisations ;
- au moins 80 % de taux de participation aux réunions ;
- des décisions sont prises lors des réunions et elles sont exécutées ;
- au mois deux activités structurantes sont mises en places.

Le groupement est considéré non-fonctionnel si un seul de ces critères n'est pas respecté.

Résultats

Les informations collectées ont montré que 10 groupements sont fonctionnels contre 8 identifiés lors de la formulation. Ce chiffre est considéré comme baseline du nombre de groupements fonctionnels.

4.2.Deuxième indicateur du Résultat 3

80 % des groupes de femmes ont mis en œuvre au moins un mécanisme de solidarité /entraide qui contribuent durablement à améliorer les capacités et les revenus de leurs membres et à alléger leur charge de travail

Outils et méthodes

Lors de la formulation, la situation réelle de mise en place de système de tontines/crédits solidaires et/ou de fonds d'allègement des tâches n'était pas disponible. Pour le déterminer, des ateliers de focus-groupes ont été organisés au niveau des 25 groupements.

Résultats

Les résultats de ces ateliers ont montré que 76% des groupements avaient mis en place un système de tontine/crédits solidaires. Par contre, aucune ne disposait de fonds d'allègement de tâches.

Sur la base de ces informations, la situation de référence de cet indicateur a été établie à 40%.